

ENVOI DES FACTURES PAR MAIL

A partir de février, l'accueil de loisirs va procéder à l'envoi des factures par mail. Pour les familles qui ont besoin d'une facture papier, pour les employeurs par exemple, les factures seront à récupérer à l'accueil de loisirs. Nous rappelons que les factures sont à payer à réception.

M. & Mme.....

Nous souhaitons recevoir la facture par mail à l'adresse suivante :

.....@.....

Nous ne souhaitons pas recevoir la facture par mail, et nous nous engageons à venir la récupérer à l'accueil de loisirs.

Fait à le/...../2017

Signature :